

Département de la Savoie
COMMUNE DE CHAMOIX-SUR-GELON

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 novembre 2014

L'An deux mille quatorze, le 6 novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur René AGUETTAZ, Maire.

Etaient présents: Stéphane AGUETTAZ, Raymond BILLIET, David BOUVET, Alexandre DALLA-MUTTA (par procuration), Germaine DÉNARIÉ, Arnaud DEVIN, Annie DHÉNIN, Philippe FANTIN, Daniel MICLO, Patricia VILLARD (par procuration), Nadège VILLIERMET

Etait absent: Didier BAIDO, Cécile CORNILLAT (excusée)

ORDRE DU JOUR:

- ✓ **SIVU assainissement : rapport annuel 2013**
 - ✓ **Dissolution du Syndicat Intercommunal du collège du Val Gelon**
 - ✓ **Virements de crédits**
 - ✓ **Pertes irrécouvrables**
 - ✓ **Indemnité du receveur municipal**
 - ✓ **Personnel communal : Protection sociale complémentaire – adhésion à la convention de participation pour le risque « prévoyance »**
 - ✓ **Plage de dépôt du 2^{ème} Berre : convention avec les propriétaires de terrains**
 - ✓ **Divers**
-

Désignation du secrétaire de séance : David BOUVET

Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité

1- SIVU assainissement : rapport annuel 2013 :

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du rapport annuel 2013 sur la tarification et la qualité du service réalisé par le SIVU assainissement.

Décision : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport annuel 2013 du SIVU Assainissement.

2- Dissolution du Syndicat Intercommunal du Collège du Val Gelon :

Le Maire informe qu'à la demande du Président du SI du Collège cette décision est reportée à 2015 suite à la complexité du dossier.

3- Virements de crédits :

Décision : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de réaliser les virements de crédits nécessaires pour l'inscription au budget de crédits au chapitre 014 « atténuation de produits » pour la prise en charge de la participation de la commune au dégrèvement de CFE (ex Taxe Professionnelle) accordé aux auto-entrepreneurs.

4- Pertes irrécouvrables:

Décision : Le conseil municipal, à l'unanimité, constate l'irrécouvrabilité de la facture « ordures ménagères » d'un administré, suite au jugement d'effacement de dette.

5- Indemnité du receveur municipal :

Le Maire rappelle qu'à chaque changement de conseil municipal, il est nécessaire de délibérer pour :

- Demander le concours du receveur municipal pour les prestations de conseils et d'assistance en matière budgétaire
- Le versement d'une indemnité de conseil et confection des documents budgétaires

Décision : Le conseil municipal, à l'unanimité, demande le concours du receveur municipal et décide de lui allouer une indemnité de conseil de 80 % et 30.49 € d'indemnité de confection des budgets.

6- Personnel communal : protection sociale complémentaire – adhésion à la convention de participation pour le risque « prévoyance » :

Le risque prévoyance permet le maintien de salaire en cas d'incapacité de travail ou d'invalidité. La participation de la commune est de 20€/agent/mois, pour un agent à temps complet.

Décision : le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à la convention de participation pour le risque « prévoyance ».

7- Plage de dépôt du 2^{ème} Berre : convention avec les propriétaires de terrains :

L'implantation de l'ouvrage nécessite une convention d'occupation du domaine foncier entre les propriétaires riverains et la commune.

Décision : Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les conventions nécessaires à la réalisation de la plage de dépôt du 2^{ème} Berre.

Le conseil municipal demande également une subvention, la plus élevée possible, pour la réalisation de cette opération.

DIVERS :

- Travaux :

- Les travaux du 3^{ème} Berre sont en cours et devraient se terminer fin novembre 2014
 - Centre Municipal de Santé : des sondages du bâtiment ont été demandés par le cabinet Studio Arch pour avoir une bonne connaissance de la structure. Des demandes de devis sont en cours pour un diagnostic « plomb – amiante », pour le contrôle technique du bâtiment et la mission SPS (sécurité). Des rencontres avec les utilisateurs des locaux devraient avoir lieu prochainement.
 - Prévoir une reprise de toiture de la sacristie de l'église.
- Présentation par Annie DHÉNIN des vitrines de l'église. Une visite par le public aura lieu le 6 décembre 2014 de 10 h 30 à 11 h 30 (jour du marché de Noël). Mention en sera faite sur l'affiche du Marché de Noël. Reste à revoir la sécurisation avec une estimation de la valeur des biens. Prévoir également une restauration du tableau du maître autel.
 - Football : Suite à la proposition d'Arnaud DEVIN de créer d'un club de football pour la saison 2015-2016, à l'échelle communale, cantonale ou plus lors du dernier conseil municipal, il est prévu une réunion le **vendredi 12 décembre 2014 en Mairie** pour un appel aux bénévoles. Le dossier de demande d'homologation du terrain et des vestiaires a été transmis au district de Savoie de Football.
 - Présentation par Daniel MICLO du projet de skate park : Des demandes de devis sont en cours, il reste encore à définir le lieu d'implantation de ce projet. Un budget plus important est à prévoir pour 2015.
 - Loi ALUR (urbanisme) : la collectivité doit se positionner sur l'avenir de son POS.
 - Compte rendu par Daniel MICLO de la commission « urbanisme » de la CCCS. Au 1^{er} janvier 2015, transfert des services instructeurs de l'Etat à la Communauté de Communes Cœur de Savoie.

- **Courriers :**

- Demande d'installation d'un camion pizza le dimanche soir : réponse positive
- Information sur les nouveaux horaires de la Poste : ouverture du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 H et le samedi matin de 8 h 30 à 12 h. Le tri postal a été transféré à AIGUEBELLE.

Fait à CHAMOUX SUR GELON le 13 novembre 2014

Le secrétaire de séance,

Le Maire,